

L'ACADEMIE INTERNATIONALE OLYMPIQUE
Centre de la pensée et de la recherche olympiques

"C'est dans le but de compléter l'institution des Jeux Olympiques dans sa mission pédagogique que le Comité olympique hellène a pensé organiser un centre intellectuel où une élite de la jeunesse universitaire de tous les pays viendra s'initier aux principes olympiques sous la direction des personnes reconnues pour leur compétence.

Ces jeunes gens convaincus de la justesse de ces principes par l'enseignement de leurs maîtres, et l'influence du climat qui a fait naître et fleurir les principes de l'harmonie et de la mesure en toutes choses, se feront les apôtres de ces idées dans leurs pays.

Plus tard, ils constitueraient les cadres dirigeants des sports et seraient les continuateurs de la conception saine de l'Olympisme."

Telles étaient les paroles employées par M. Jean KETSEAS dans le memorandum explicatif sur le projet de fondation d'une Académie olympique en Grèce présenté en 1949.

C'est ainsi que chaque été, depuis 1961, des centaines d'étudiants venus de par le monde séjournent à Olympie. Là, durant des semaines, sur les traces des champions de l'Antiquité, ils participent aux travaux de l'Académie internationale olympique (AIO).

* * *

Olympie, fief de l'Académie

L'institution bénéficie d'un terrain de 25 hectares situé à l'est de la colline du Kronion sur laquelle était érigé le temple de Cronos, le plus ancien de l'Antiquité grecque. Elle domine le stade antique, "Mecque du mouvement olympique", et l'Altis, enceinte sacrée. L'Académie s'étend parmi quatre vallons surplombant la plaine de l'Alphée. Dans les prés et bosquets

sereins, et tranquilles, les étudiants retrouvent, vivace encore, l'esprit classique. Un but les anime : s'imprégner de l'idéal et des principes olympiques.

Pour les initiés, des conférenciers, personnalités et professeurs éminents, leur apportent leurs connaissances, expériences et sagesse.

Telle est la vocation première de l'Académie internationale olympique.

Mais comment cette Académie est-elle née ?

Comment fonctionne-t-elle ?

La fondation de l'Académie internationale olympique

L'idée naquit en Grèce en l'an 1927. Pierre de COUBERTIN était venu assister à l'inauguration de la stèle, érigée à Olympie, pour commémorer le rétablissement des Jeux.

Deux regrettés membres du Comité International Olympique, le professeur allemand Carl DIEM et le représentant pour la Grèce, M. Jean KETSEAS, défendirent avec ardeur ce projet. Leur collaboration aboutit, en 1947, à la présentation d'un plan de fondation. Deux ans plus tard, l'action envisagée était acceptée à l'unanimité à la 43e session du Comité International Olympique: ce dernier patronnait l'Académie; la direction en était confiée à la Grèce; le Comité olympique hellénique assurait la tutelle du nouvel organisme.

Des années d'efforts furent nécessaires au Comité olympique hellénique pour établir les bases matérielles pour le fonctionnement de l'institution. Ce n'est qu'en 1961 que l'on fut à même d'organiser la première session. Le fonds "Carl DIEM" de la Deutsche Olympische Gesellschaft assurait les frais de l'organisation d'une session d'essai de l'Académie.

Que doit-on savoir sur l'organisation de l'Académie ?

* L'Académie internationale olympique fonctionne sous la direction du Comité International Olympique; elle est administrée par le Comité olympique hellénique.

* Un Comité (Ephoria) rend compte de chaque sujet concernant

l'organisation et le fonctionnement. Il est constitué par :

- les membres du Comité International Olympique pour la Grèce
- deux membres du Comité olympique hellénique
- un amateur ou une personnalité athlétique grecque, désignée par le Comité olympique hellénique
- le président de l'Ephoria. Il peut être un étranger; il est élu par l'Académie internationale olympique et sa nomination est proposée au CIO pour ratification. De plus, il devient membre es-qualité du CIO.

Les membres honoraires de l'Académie internationale olympique peuvent participer, honoris causa, aux réunions du Comité à la suite d'une décision du Comité olympique hellénique.

Les décisions du Comité de l'Académie sont prises à la majorité des membres présents, le quorum de présence étant fixé à trois.

* Les règles et statuts, modifiés en 1967, définissent en ces termes les objectifs de l'Académie internationale olympique :

"Créer un centre international culturel dans l'ancienne Olympie où l'idée de jeux athlétiques fut pour la première fois conçue et réalisée. Elle doit veiller au maintien et au développement de l'esprit olympique, étudier les principes éducatifs et sociaux du sport de compétition et leur organisation, dans l'esprit des Grecs anciens aussi bien que dans celui de ceux qui avec le baron Pierre de COUBERTIN, firent revivre le mouvement olympique moderne."

* Pour favoriser l'essor de l'Académie internationale olympique et ses rapports avec le Comité International Olympique, M. Ivar VIND, membre du Comité International Olympique pour le Danemark, a été nommé président d'une commission destinée à travailler avec le prince Georges de HANOVRE. Dans le compte rendu de nomination du 12 avril 1967, le président Avery BRUNDAGE affirmait :

"Nous espérons élever encore le niveau académique de l'Académie internationale olympique et en augmenter l'importance, de telle façon que le fait d'en être diplômé devienne un honneur aussi grand que recherché."

De la première à la huitième session

Sans attendre l'achèvement des installations définitives, l'Académie accueillait ses premiers étudiants et conférenciers le 14 juin 1961 grâce à un camping provisoire. Ils provenaient de 25 pays.

Dès la seconde session, chacun pouvait constater et se réjouir d'une évolution dans le déroulement des cours. Les auditeurs, souvent d'un haut niveau universitaire, engageaient d'enrichissantes discussions. Des séminaires, débats et groupes d'études faisaient suite aux conférences.

Pour la session 1967, vingt-huit Comités nationaux olympiques répondirent à l'invitation. On dénombra 121 participants, dont 43 femmes, et 13 conférenciers vinrent de huit pays. Lors de cette septième session, les participants purent être logés pour la première fois dans des bâtiments et non sous la tente (lorsque les travaux seront entièrement terminés, la capacité d'accueil atteindra cinq à six cents places). La cuisine, un restaurant et un bar, une bibliothèque temporaire, une infirmerie, étaient achevés. En outre, des installations sportives, deux terrains de volleyball, deux de basketball et une piscine, ainsi qu'un cinéma en plein air, permirent aux participants de raffermir et de multiplier les contacts pris lors des séances de travaux. Ainsi outre des programmes d'ordre purement intellectuel, des activités physiques et de loisir facilitent le maintien en condition physique et la distraction des participants.

Par exemple en 1967 : Des excursions archéologiques furent organisées grâce à la coopération des instituts archéologiques de Grèce, d'Allemagne et des Etats-Unis; les étudiants organisèrent eux-mêmes leurs activités sportives (volley-ball et natation eurent leurs faveurs); la piscine fut utilisée pratiquement jour et nuit.

Par ailleurs? des visites des lieux historiques de la Grèce ancienne sont traditionnellement incluses dans le programme.

Des privilégiés : les participants aux sessions

Les étudiants : Les Comités nationaux olympiques des divers
----- pays désignent leurs propres représentants.
Dans une circulaire de 1966 adressée aux
Comités nationaux olympiques, le prince

GEORGES DE HANOVRE, président de l'Académie internationale olympique, écrivait :

"Etant donné qu'une Académie ne fait pas qu'enseigner mais qu'elle s'applique aussi à influencer la personnalité des jeunes athlètes et, à travers eux, le sport et la compétition, nous vous demandons de déléguer aux sessions des étudiants qui ne soient pas seulement de bons athlètes et d'excellents élèves, mais qui aient des qualités de caractère faisant d'eux un exemple pour d'autres."

Les conférenciers : Professeurs d'Université, entraîneurs,
----- champions olympiques... sont invités soit
par le Comité olympique hellénique, après
consultation du Comité International Olympique et avec l'accord
de l'Académie internationale olympique, soit sur proposition des
Comités nationaux olympiques.

* * *

Jusqu'à présent, l'Académie ne siège que durant une courte partie de l'été. Un plan d'extension des travaux est à l'étude. Des sessions plus nombreuses pourraient avoir lieu, certaines seraient réservées aux entraîneurs, médecins, artistes, membres des Comités nationaux olympiques et des Fédérations internationales journalistes. Alors, l'Académie internationale olympique deviendrait, dans un avenir plus ou moins proche, un véritable centre d'éducation du mouvement olympique.

Tous ceux qui entendent servir les idéaux olympiques tels qu'ils nous ont été transmis par l'antique Hellade, qui combattent pour préserver la pureté de l'esprit des Jeux modernes et qui recherchent une perfection harmonieuse du corps et de l'esprit se doivent de dévoiler, au sein de l'Académie, leurs expériences et leurs recherches. Par là même, ils attisent le feu qui brûle au fond du coeur et de l'esprit des jeunes auditeurs qui deviendront à leur tour les meilleurs ambassadeurs de l'olympisme.

Les résultats des travaux de l'Académie, publiés dans un rapport chaque année, représentent une aide appréciable pour ceux qui ont pour devoir d'assumer la vocation du Comité International Olympique.

* * *